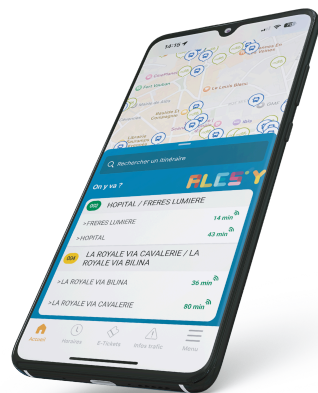


SUIVEZ VOTRE BUS EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLICATION



VALIDEZ
SYSTÉMATIQUEMENT
votre titre de transport
y compris en
correspondance



LIGNE ST AMBROIX ► LE MARTINET
212 Ne circule pas les jours fériés

Horaires valables à partir
du 1^{er} septembre 2025

Période scolaire		M
Petites vacances scolaires		M
Été		M
SAINT-AMBROIX (Zone 2)	BASTIDE MAIRIE	11:30
	BERGUEROLLES	11:33
	FRIGOULE	11:38
	LE MOULINET	11:42
LES MAGES (Zone 2)	LARNAC	11:47
	SERRE MANIE	11:48
	MAIRIE	11:50
	PARENOVE	11:51
SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE (Zone 2)	CITE GARE	11:53
	AGNIEL	11:55
	POMIER	11:56
SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET (Zone 2)	L'AUBRADOU	11:58
	CANTONADE	12:02
	LA VALETTE	12:03
	LE ROUVILLON	12:05
LE MARTINET (Zone 2)	LA BAYTE	12:06
	LES PLOTS	12:07
	H.BARBUSSE	12:10



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars



212

ST AMBROIX ◀ ▶ LES MAGES
ST FLORENT SUR AUZONNET ◀ ▶
ST JEAN DE VALERISCLE ◀ ▶ LE MARTINET

● —● Horaires 2025-2026

À CHACUN SA MOBILITÉ



TICKET UNITÉ*

Tarif majoré lors d'un achat auprès du conducteur

ZONE 1

1,20€ lors d'un achat à bord

1,10€ lors d'un achat dématérialisé

ZONE 2

2,00€ lors d'un achat à bord

1,80€ lors d'un achat dématérialisé

Optez pour la dématérialisation !



SMS

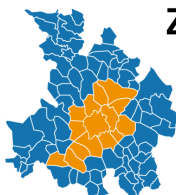


M-TICKET



E-BOUTIQUE

ZONES TARIFAIRES



VOUS PARTEZ DE LA

ZONE 1
ZONE 2

VOUS ALLEZ VERS LA

ZONE 1
Tarif zone 1
Tarif zone 2
Tarif zone 2
Tarif zone 2

- Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement sous réserve d'être accompagnés d'un adulte
- Tarifs de groupe : contacter Ales'Y.

*Ticket valable pour un déplacement, correspondances autorisées dans la limite d'1h en zone 1 et 1h30 en zone 2 après la 1^{re} validation. Obligation de valider à chaque montée, retour interdit.

Légende des périodes de fonctionnement :

LàV Circule du lundi au vendredi

LàS Circule du lundi au samedi

LMJV Circule lundi, mardi, jeudi, vendredi

MeS Circule le mercredi et le samedi

Me Circule le mercredi

S Circule le samedi

LIGNE LE MARTINET ► ST AMBROIX

212

Ne circule pas les jours fériés

Horaires valables à partir du 1^{er} septembre 2025

Période scolaire	M
Petites vacances scolaires	M
Été	M
LE MARTINET	
(Zone 2)	H.BARBUSSE 8:45
	LES PLOTS 8:47
	LA BAYTE 8:48
SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET	
(Zone 2)	LE ROUVILLON 8:50
	LA VALETTE 8:52
	CANTONADE 8:53
	L'AUBRADOU 8:54
SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE	
(Zone 2)	POMIER 8:57
	AGNIEL 8:58
	CITE GARE 8:59
	NOUGAREDE 9:00
LES MAGES	
(Zone 2)	PARENOVE 9:04
	MAIRIE 9:05
	SERRE MANIE 9:07
	LARNAC 9:08
SAINT-AMBROIX	
(Zone 2)	LE MOULINET 9:13
	FRIGOULE 9:17
	BERGUEROLLES 9:22
	BASTIDE MAIRIE 9:25



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars

LIGNE

212

ACCUEIL

En période scolaire du lundi au vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h15

Maison des Mobilités Ales'Y

Gare Routière

15, av. du Général de Gaulle - 30100 Alès

contact :



04 66 52 31 31 / contact@alesy.fr

www.alesy.fr

